AIDES ET BOURSES

SECTEUR PERFORMANCE

La Ligue du Grand Est propose diverses aides et bourses pour ses licenciés dans le cadre des actions du secteur Performance.

BOURSE PERFORMANCE

Pages 2 et 3

AIDE EXCEPTIONNELLE

Page 4

AIDES AUX DÉPLACEMENTS

Page 5 : Pour le “Stage Régional” et le “Perf’Ping”
Page 6 : Pour les internes au CREPS

Les demandes pour les différentes aides sont à effectuer entre le mois d'août et le mois de mai de la saison en cours, à travers les formulaires ci-après à compléter et à adresser par mail à :



Mise à jour du 01/01/2026

BOURSE PERFORMANCE

JOUEURS PÔLE ET HORS PÔLE

Nom et Prénom : _____ **Club :** _____

Date de naissance : _____ **Classement actuel :** _____

Conditions minimum d'accès à la bourse



Etre licencié dans le Grand Est dans les catégories Benjamins à Juniors.

S'engager à participer aux Championnats du Grand Est de la saison en cours.
**Sauf exception, uniquement sur demande validée par le Manager du Développement et de la Performance.*



Joueur en Pôle (Espoir ou France)

- Respecter les règles de fonctionnement de la structure.
- Participer aux compétitions et stages planifiés par l'encadrement de la structure.
- Etre sur liste Pôle validée FFTT.
- Effectuer la SMR (Surveillance Médicale Réglementaire).

Joueur hors Pôle

- Participer au Critérium Fédéral en Nationale.
- Etre classé(e) dans les 10 premiers de son année d'âge au niveau national.
- S'entrainer au minimum 12h par semaine.
- Accepter les convocations en stage de Ligue et les sélections LGETT.

LE MONTANT MAXIMUM DE LA BOURSE EST DE 200€
ELLE EST À UTILISER SELON LES MODALITÉS PRÉSENTÉES EN PAGE SUIVANTE



Motivation de la demande

BOURSE PERFORMANCE

JOUEURS PÔLE ET HORS PÔLE

Joueur en Pôle
(Espoir ou France)

Joueur hors Pôle

Modalités d'utilisation de la bouse Performance

L'objectif de cette bourse est d'apporter une réelle plus-value en termes :

D'entrainement :
Préparation physique
Relance aux conditions suivantes :
- Niveau de relance : au minimum 200 points supérieurs au classement du joueur.
- Dans la limite de 50% du total de la bourse.

Séances individuelles :
- Effectuées par un entraîneur diplômé à partir du CQP.
- Dans la limite de 50% du total de la bourse.

Déplacements pour externaliser les séances :
- Séances sur le Pôle Espoir pour les joueurs hors pôle.
- Prise en charge à hauteur de 50% des frais de déplacements.

De stages *(à hauteur de 50% de la charge restante)* **:**
- Nationaux.
- Hors Région Grand-Est.

De compétitions :
- Tournois nationaux.
- Forfait de 50€ si hébergement ou 25€ sans hébergement.

De projets "exceptionnels" *(étude au "cas par cas")* **:**
- Open internationaux *(WTT ou autres)*.
- Stages internationaux.
- Aide à la pension pour les joueurs en Pôle.

Pour ces projets exceptionnels, la finalité est d'essayer de mutualiser les moyens de chacun des éventuels partenaires (Club, Comité Départemental, Ligue, partenaires institutionnels et privés, etc) afin de permettre leur organisation. Ces projets doivent faire l'objet d'une présentation bien en amont de leur réalisation afin de faciliter cette mutualisation (page précédente).



AIDE EXCEPTIONNELLE

Nom et Prénom : _____ **Club :** _____

Date de naissance : _____ **Classement actuel :** _____

Conditions minimum d'accès à l'aide

Etre licencié dans le Grand Est dans les catégories Poussins à Seniors (-21 ans)

Etre concerné(e) par :
- ○ Suivi national Détection
- ○ Equipe de France Jeunes
- ○ Situation particulière au niveau financier

Expliquer précisément ci-dessous le projet du joueur ou de la joueuse, qui motive cette demande d'aide exceptionnelle.

Si cette demande concerne la participation aux compétitions, elle doit se faire obligatoirement avant la ou les compétitions concernée(s).

LE MONTANT DE L'AIDE EST PLAFONÉ À 500€ PAR SAISON.
IL VARIE SELON LE PROJET ET LA SITUATION DU DEMANDEUR.

Motivation de la demande

AIDE AUX DÉPLACEMENTS

POUR LES STAGES DE LIGUE

LGETT
Ligue du Grand Est de Tennis de Table

"Stage Régional"

- 06 au 10 juillet 2026
- 19 au 23 octobre 2026
- 20 au 23 février 2027
- 19 au 23 avril 2027

"Stage Perf Ping"

- 26 au 30 octobre 2026
- 20 au 30 avril 2027

Nom et Prénom : _____ **Club :** _____

Date de naissance : _____ **Classement actuel :** _____

Adresse du domicile : _____

Conditions d'accès à l'aide

Etre licencié dans le Grand Est dans les catégories Poussins à Juniors.

Dans la limite d'une demande par véhicule, et uniquement si la distance entre le lieu du stage (si ce dernier est sur le territoire de la Région Grand Est) et le domicile familial (adresse indiquée ci-dessus) est **supérieure à 50km**.

2 possibilités (au choix du demandeur et après accord de la Ligue) :

- Après application d'une franchise de 100km (50km aller/retour, uniformité par rapport aux non-aidés), aide correspondante à une prise en charge des kilomètres parcourus au taux de 0,10€/km.
- Don au taux légal en vigueur.

LES AUTRES STAGES ET ACTIONS SPÉCIFIQUES AU PÔLE ESPOIR ET/OU AU GROUPE RÉGIONAL DÉTECTION NE SONT PAS CONCERNÉS PAR CETTE AIDE

Motivation de la demande

AIDE AUX DÉPLACEMENTS

POUR LES INTERNES AU CREPS

LGETT
Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Joueur Pôle Espoir

Nom et Prénom : _____ **Club :** _____

Date de naissance : _____ **Classement actuel :** _____

Adresse du domicile : _____

Conditions d'accès à l'aide



Etre licencié dans le Grand Est dans les catégories Poussins à Juniors.

Sur description de la motivation ci-dessous et uniquement si la distance entre le CREPS de Strasbourg et le domicile familial (adresse indiquée ci-dessus) est **supérieure à 100km**.

3 possibilités (au choix du demandeur et après accord de la Ligue) :

- Après application d'une franchise de 200km (100km aller/retour, uniformité par rapport aux non-aidés), aide correspondante à une prise en charge des kilomètres parcourus au taux de 0,10€/km.
- Prise en charge de 50% des billets de train (obligatoirement en seconde classe avec la carte jeune).
- Don au taux légal en vigueur.







Motivation de la demande